

38, rue d'Aubuisson - 31000 Toulouse Métro : Jean-Jaurès ou François-Verdier

Tél.: 05 81 91 79 60

site : nondiscrimination.toulouse.fr facebook.com/espacediversitestoulouse

courriel: espace-diversites-laicite@mairie-toulouse.fr

VENDREDI 3 FÉVRIER 2017

Le Tour de France de l'Égalité

Faire connaître la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW).

Un projet pour 2016-2017

PARTIE Article 15

"Les Etats parties reconnaissent à la femme l'égalité avec l'homme devant la loi.

Les Etats parties reconnaissent à la femme, en matière civile, une capacité juridique identique à celle de l'homme et les mêmes possibilités pour exercer cette capacité. Ils lui reconnaissent en particulier des droits égaux en ce qui concerne la conclusion de contrats et l'administration des biens et leur accordant le même traitement à tous les stades de la procédure judiciaire.

Les Etats parties reconnaissent à l'homme et à la femme les mêmes droits en ce qui concerne la législation relative au droit des personnes à circuler librement et à choisir leur résidence et leur domicile."

MAIRIE DE



© image et texte : TBCO2 du lycée Bellevue de Toulouse et REFH

WWW.TOULOUSE.FR

Égalité I

Toulouse en grand!

PROGRAMME

9h-9h30 ACCUEIL DES PARTICIPANT.E.S

9h30-9h45 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

par Madame **Julie Escudier**, conseillère municipale en charge de l'égalité femmes-hommes et Vice-Présidente à la Cohésion Sociale de Toulouse Métropole.

9h45-10h

LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ EN RÉGION OCCITANIE

par **Catherine Hugonet**, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes/hommes de Midi-Pyrénées.

10h-10h15

PRÉSENTATION DU TOUR DE FRANCE DE L'ÉGALITÉ

par **Françoise Morvan**, Présidente de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH).

10h15-11h15

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) : une grande inconnue en France ?

Animation : **Nicole Fouche**, Présidente de l'association Réussir l'égalité femmes-hommes (REFH).

Présentation de la CEDEF et de ses mécanismes d'application, par **Sophie Grosbon**, Maître de conférences en droit public, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.

Les recommandations du Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes à la France en 2016, par **Françoise Morvan.**

Actions et recommandations du Défenseur des Droits dans le cadre de la CEDEF, par Annie Leotey, déléguée toulousaine du Défenseur des Droits.

PROGRAMME

11h15-11h30 PAUSE

11h30-12h20

PROJECTION DU FILM
DES FEMMES ET DES HOMMES

de **Frédérique Bedos** (Projet Imagine). Il s'agit d'une grande enquête sur les enjeux de l'égalité femmes—hommes à travers le monde.

DÉJEUNER LIBRE

14h30-15H30

TABLE RONDE

L'égalité femmes-hommes dans le sport : quels enjeux ?

Des outils à valoriser, la politique de l'égalité de la ville de Toulouse entre les femmes et les hommes dans le sport, par **Arnaud Barbazange**, Directeur des Sports de la ville de Toulouse et **Sylvie Froidefond**, chargée de mission à l'égalité femmes-hommes à la Mission égalité diversités de la ville de Toulouse.

La féminisation du sport, par **Patrick Chevallier** de Femix'sports, association qui a pour objectif de contribuer à une meilleure représentation des femmes dans le sport, d'encourager la mixité et l'équité et d'être un outil d'aide et d'accompagnement pour la promotion du sport féminin en général.

Présentation projet "Femmes en sport", par **Xavier Serry** de l'Association Sportis (SPORT International Solidaire).

Sport et universalité des droits, par **Annie Sugier**, Présidente de la Ligue du droit international des femmes (association fondée par Simone de Beauvoir).

15h30-16h15 Débat avec la salle

16h15-17h CONCLUSIONS

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF ou CEDAW en anglais), issue des travaux de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1979 et ratifiée par la France en 1983. Aujourd'hui 189 États sont «parties» à cette Convention sur les 197 États reconnus par l'ONU. La Convention est désormais le document de référence aux plans national, européen et international, pour la défense des droits et des libertés fondamentales des femmes.

Pour évaluer l'application de la Convention, les États parties doivent soumettre régulièrement au Comité des experts un Rapport gouvernemental faisant état des progrès et des difficultés rencontrées. Les ONG, dont la Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF), présentent un Rapport critique dit alternatif.

La Convention demeure encore largement méconnue dans nos institutions, dans notre système juridique et universitaire ainsi que du grand public. La CLEF et l'association Réussir l'égalité femmes-hommes (REFH) ont donc décidé d'organiser dans 10 villes de France, depuis juin 2016, des manifestations sur la CEDEF,

en s'appuyant sur les expertises universitaires et associatives locales. Cette conférence sera l'occasion de présenter les recommandations faites par le comité CEDEF à la France lors de son audition du 8 iuillet 2016.

Un zoom sur la question de l'égalité femmes-hommes dans le sport sera également proposé. L'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport est au cœur de nombreuses actions municipales. Le Plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes de la ville de Toulouse a été voté, à l'unanimité, lors du Conseil Municipal de mars 2016. Dans ce cadre, une thématique, en lien avec les compétences de la Ville, doit être mise en avant chaque année. En 2016, c'est le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport qui a été retenu. Cette thématique a donné lieu, à l'automne dernier, à un appel à projets souhaitant développer des initiatives visant à favoriser l'accès des femmes et des filles aux activités physiques et/ ou sportives dans les quartiers relevant de la politique de la ville et dans les quartiers en «veille». Ces initiatives seront suivies et capitalisées par la Direction des sports, pour nourrir des évolutions de dispositifs et de politiques.







